

Une première pour le Gers : La charte label fête Bandas 2018 a été signée à Condom

Il s'agit d'une organisation intégrant la prévention avant et pendant l'évènement



Une première pour le Gers : La charte label fête Bandas 2018 a été signée à Condom

Juste après la réunion de sécurité concernant le festival des Bandas, ce mardi 17 avril en début d'après-midi à la sous-préfecture de Condom a été formalisée la charte Label Fête Bandas 2018. Une première pour le département du Gers qui a été officialisée par la préfète du Gers, Catherine Séguin, le maire de Condom, Gérard Dubrac, et le président du festival des Bandas, Pierre Verduzan.

Condom qui a la primeur d'ouvrir la saison des festivals gersois « doit être l'exemple d'un festival bien encadré pour que la fête reste belle. Pour cela il faut une excellente coordination entre les organisateurs et tous les acteurs concernés **(1)** car en recevant plus de 30 000 personnes cette fête peut être réduite à néant par quelques grains de sable », analyse Gérard Dubrac. Pour sa part Pierre Verduzan « se réjouit de signer cette charte Label Fête et fier que ce soit Condom qui a été choisi ».

Enfin, Catherine Séguin, rentre sans ambages dans le vif du sujet en rappelant qu'au-delà de plus de 30 000 personnes il y a deux approches à prendre en considération : « Tout d'abord les menaces, c'est le plus difficile à appréhender car la vigilance est dissolue. Puis il y a les risques classiques comme les troubles à l'ordre public, les risques induits par la consommation d'alcool où il faudra être présent et répressif pour le bien notamment des conducteurs ». D'ailleurs sur ce dernier point des référents « prévention » ont été formés durant deux journées par l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA). Durant les trois jours de fête un stand dédié à la prévention doté d'une salle de dégrisement sera installé à l'intérieur de l'enceinte. Une centaine d'éthylotests électronique et plus de 3 000 éthylotests individuels seront mis à la disposition des festayres.

Enfin, Catherine Séguin, revient sur le problème de l'alcoolémie en soulignant « qu'on ne prend pas le volant impunément car en cas d'alcoolémie c'est une responsabilité envers soi-même et surtout envers les autres ».

(1) Centre hospitalier de Condom, Croix Rouge, Protection civile, Police municipale de Condom, DDCSPP, Direction départementale des territoires, Sécurité routière, Sapeurs pompiers, Gendarmerie.



Catherine Séguin, Gérard Dubrac, et Pierre Verduzan signent la charte label Fête.



Les acteurs concernés.



Les acteurs concernés.